



Adoption d'un enfant qui a encore ses 2 parents vivants

Par **FAWZIA**, le **30/01/2008** à **14:05**

Bonjour,rrnrJe suis divorcée depuis 11 ans et j'ai une petite fille de 12 ans 1/2. Son père habite à 300 km de notre domicile actuel et elle le voit régulièrement, selon le calendrier établi par le JAF.rnDepuis 5 ans j'ai un nouveau compagnon, qui s'entend très bien avec ma fille. C'est un "vieux garçon" qui vivait encore chez ses parents lorsque nous nous sommes rencontrés. Il a une soeur mariée (qui a 1 enfant majeur) et un frère célibataire qui vit chez les parents.rnMon compagnon souhaite adopter ma fille, car des liens très fort l'unisse à ma fille et il aimerait qu'elle puisse hériter de ses biens sans avoir à en redonner plus de la moitié au fisc.rnCela est-il possible, malgré qu'elle ait toujours son père ???rnLe père biologique pourra-t-il demander une baisse de pension alimentaire ?rnLe père adoptif aura-t-il les mêmes droits et obligations concernant ma fille ???rnD'avance merci de vos infos.